



Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : 70

Présents : 34

+ Suppléants : 2

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 44**

- dont « pour » : 44

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : SOLIDARITÉ/SOCIAL : attribution d'une aide financière exceptionnelle au profit de la Banque Alimentaire de la Charente dans le cadre de la restructuration et mise aux normes de leur site de stockage de denrées alimentaires

Le jeudi 26 Juin 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 20/06/2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de TOURRIERS.

Présents : CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine - CAMY Bruno ROUMAGNE Magalie - LASBUGUES Elisabeth – ROULAUD Jean-Jacques - TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – LEMAIRE Marie-Claude HENTRY Jimmy - PINEAU Francine – BERTRAND Didier - JEUNE Karine - CLAVAUD Gérard – MARCELIN Céline DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BAUSSANT Jean-Robert suppléant de FAURE Sigrig

2-DUPUY Marie-Christine suppléante de GOYAUD Philippe

Pouvoirs :

1-COMBAUD Renaud pouvoir à DANEDE Laurent

2-KAUD Pascal pouvoir à MAINGUET Martine

3-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

4-CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques

5-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

6-THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

7-TURLOT Françoise pouvoir à CLAVAUD Gérard

8-TEILLET Anne pouvoir à PINEAU Francine

Absents/excusés : FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - COMBAUD Alain – BOUYSSSET Céline – LIOT Gérard BLANCHON Alain – GUYON Jean-Guy – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – POTEL Maryse - MAHÉ Jacques CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - PINGANAUD Paul - SEMON Laura - CHARRIAUD Sébastien BOURABIER Jacques – PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MICHONNEAU Patrick JÉROME Géraldine.

Secrétaire de séance : Éric BOUCHET.

Objet : SOLIDARITÉ/SOCIAL : attribution d'une aide financière exceptionnelle au profit de la Banque Alimentaire de la Charente dans le cadre de la restructuration et mise aux normes de leur site de stockage de denrées alimentaires

Vu le courrier reçu le 02/04/2025 de la Banque Alimentaire de la Charente, sollicitant un soutien financier exceptionnel de l'ensemble des 9 EPCI de la Charente, du Département et de la Région, en vue des travaux d'infrastructures sur son site de l'Isle d'Espagnac,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 05/05/2025,

Vu l'avis unanime favorable de l'Entente des Présidents des 9 EPCI de la Charente du 13/06/2025,

Monsieur le Vice-Président en charge des affaires sociales et de la mobilité informe l'assemblée que la Banque Alimentaire de la Charente a sollicité des financements publics auprès des 7 communautés de communes, des 2 agglomérations, du Département de la Charente et de la Région Nouvelle-Aquitaine, en vue du remplacement de ses chambres froides et de la sécurisation du site de stockage de l'Isle d'Espagnac. Ce site alimente l'ensemble des points de distribution, y compris les épiceries sociales de Charente.

Le montant de l'investissement projeté s'élève 1 238 400 €, qui serait financé par :

- 400 000 € de fonds propres
- 179 000 € de subventions publiques dont 35 000 € des EPCI
- 130 000 € de mécénat et fondations
- 530 000 € de prêt bancaire

La Banque Alimentaire sollicite la communauté de communes à hauteur de 2200 €.

Le bureau communautaire a émis un avis favorable sous réserve de l'engagement de l'ensemble des EPCI de Charente.

Lors de la réunion de l'Entente des Présidents d'EPCI du 13/06/2025, un avis favorable unanime, de principe, a été recueilli pour le cofinancement de ce projet.

Considérant qu'il s'agit d'un projet d'intérêt général dans un contexte de fragilisation de la population charentaise, Monsieur le Vice-Président propose d'émettre un avis favorable pour l'attribution d'une aide financière exceptionnelle au profit de la Banque alimentaire de la Charente dans le cadre du projet précité.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER l'octroi d'une aide exceptionnelle de 2200 € au profit de la Banque alimentaire de la Charente dans le cadre du projet précité ;**
- **D'INSCRIRE les crédits en découlant au budget de la collectivité ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Christian CROIZARD**

